

MAG BIOSPHÈRE

AGRICULTURE
Un territoire toujours
aussi dynamique et
innovant !

P.10-11

Journal du Syndicat des hautes vallées cévenoles - Juin 2023 - N°45



FAIRE FACE à la sécheresse



et au risque feux de forêt



Un vrai succès pour
cette 1^{ère} édition

P.16-17

ENERGIE
Saint-Michel-de-Dèze lance un
projet de centrale solaire
villageoise citoyenne

P.13

BIODIVERSITÉ
Des habitants s'engagent,
pourquoi pas vous !

P.14-15

EDUCATION
Des enfants à la découverte de
quelques joyaux : la Gourdouze,
le Rieutord et le Galeizon

P.19

Edito

Si notre Syndicat, créé en 1992, était précurseur en expérimentant la démarche de développement durable que proposait le programme MAB (l'Homme et la Biosphère) de l'UNESCO via la Réserve de biosphère des Cévennes, on peut constater que, les années passant, il est de plus en plus en phase avec les problématiques qui se développent, hélas, depuis ces trois dernières décennies.

En effet, force est de constater les multiples pollutions, l'effondrement de la biodiversité, la brutale évolution climatique entraînant inondations et sécheresses, pénuries d'eau et aggravation du risque incendie, tout ceci étant essentiellement dû aux activités humaines et aux choix peu clairvoyants et peu responsables des « grands » décideurs politico-économiques, pour la plupart aveuglés par la course aux profits... pour quelques-uns !

Et chaque semaine amène son lot de mauvaises nouvelles, telles ces derniers jours, le constat de **l'énorme et perfide pollution de la planète par les micro-plastiques**; le constat du record du réchauffement des océans ou bien encore celui de la perte de la moitié des réserves d'eau douce en seulement trente ans !

Face à cette situation, il paraît évident que s'impose à nous une évolution rapide du modèle socio-économique actuel vers un modèle plus sobre, plus efficace, décarboné, mais aussi plus solidaire et équitable, pour, au total, être plus durable, plus soutenable.

Le SHVC, avec sa petite équipe technique polyvalente, s'efforce pour sa part de participer à ce challenge vital via les actions qui sont notamment évoquées dans ce magazine : la nécessaire transition énergétique, l'adaptation de la gestion forestière et des pratiques agricoles à l'évolution climatique, la gestion de l'eau ou la protection des sols vivants, le suivi et la protection de la biodiversité mais aussi le développement des connaissances, l'innovation et l'expérimentation, les besoins socio-culturels des habitants via les activités économiques et de service et notamment les services publics de proximité.

Pour travailler toutes ces dimensions, aux côtés et en partenariat avec les autres institutions ou structures du territoire, on a besoin plus que jamais de l'implication, des idées, des compétences de chacun et de tous, nous avons besoin de l'intelligence collective. C'est pourquoi nous réactivons le projet de construction d'un « comité citoyen » via une première réunion prévue au tout début de l'automne.

En attendant, bel été à tous en hautes vallées cévenoles.

Yannick LOUCHE,

Président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles



Pleinement engagés dans la démarche

Agenda 2030, qui prend appui sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, nous avons décidé de rendre cet engagement plus lisible. À partir de ce numéro du Mag Biosphère, deux logos seront affichés à côté de chaque sujet afin de montrer les objectifs principaux que nous visons par nos actions.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour vos lectures et sorties d'été !

*En Hautes Vallées Cévenoles,
prendre soin de la Biodiversité pour prendre soin de l'Humanité*

En 2021, le Syndicat des Hautes Vallées cévenoles a décidé de se lancer dans la rédaction d'un ouvrage sur les hautes vallées cévenoles, son histoire, la démarche Man and Biosphere portée par le Syndicat, en s'entourant de spécialistes et d'experts locaux (près de 90 personnes du territoire ont contribué à sa réalisation). Après des mois de travail, ce livre a pu être présenté à l'occasion des 30 ans du SHVC en 2022. Riche de plus de 250 pages, il comprend en plus un DVD, un CD, un livret de recettes et une carte du territoire.

Vous pouvez le retrouver en vente au Syndicat ou à Biosphera et chez plusieurs partenaires comme la librairie Sauramps sur Alès ou la maison de la presse à Saint-Jean-du-Gard.



Prix de vente : 35€

La Nouveauté !



L'Atlas de la flore patrimoniale du Galeizon, une vallée méridionale d'exception du Parc national des Cévennes

Cet ouvrage co-édité avec le Parc national des Cévennes nous plonge au cœur de la vallée du Galeizon à la découverte de plus de 70 plantes patrimoniales. Il est issu d'un inventaire participatif, lancé par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles à la fin des années 2000.

Ce guide est une invitation aux amoureux du monde végétal à poursuivre l'exploration des vallées cévenoles à la recherche de quelques trésors botaniques !

Avec ses cartes à l'échelle de la France et du Parc national, il permet de prendre la mesure de l'originalité de cette petite vallée méridionale des Cévennes.

Vous pouvez le retrouver en vente au Syndicat ou à Biosphera et chez plusieurs partenaires comme la librairie Sauramps sur Alès.

Prix de vente : 20

Le programme des animations de l'été bientôt disponible !

Comme chaque année, nous vous proposons chaque été, des animations sur la thématique de l'eau et de l'accueil.

Cette année au programme : sorties nature en rivière, conférence, cinéma de plein air, exposition...

Rendez-vous d'ici la fin du mois de juin sur www.biosphera-cevennes.fr
ou auprès de votre mairie pour la version « papier ».



Rue Vincent Faita
30480 CENDRAS

Tel : 04.66.07.39.25.

Visite de Biosphera

Enfin, si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter Biosphera ou si vous souhaitez y revenir avec vos proches et amis, voici les horaires d'ouverture :

Biosphera est ouvert les MERCREDI, JEUDI et VENDREDI
De 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture estivale
du 23 août au 1er septembre 2023

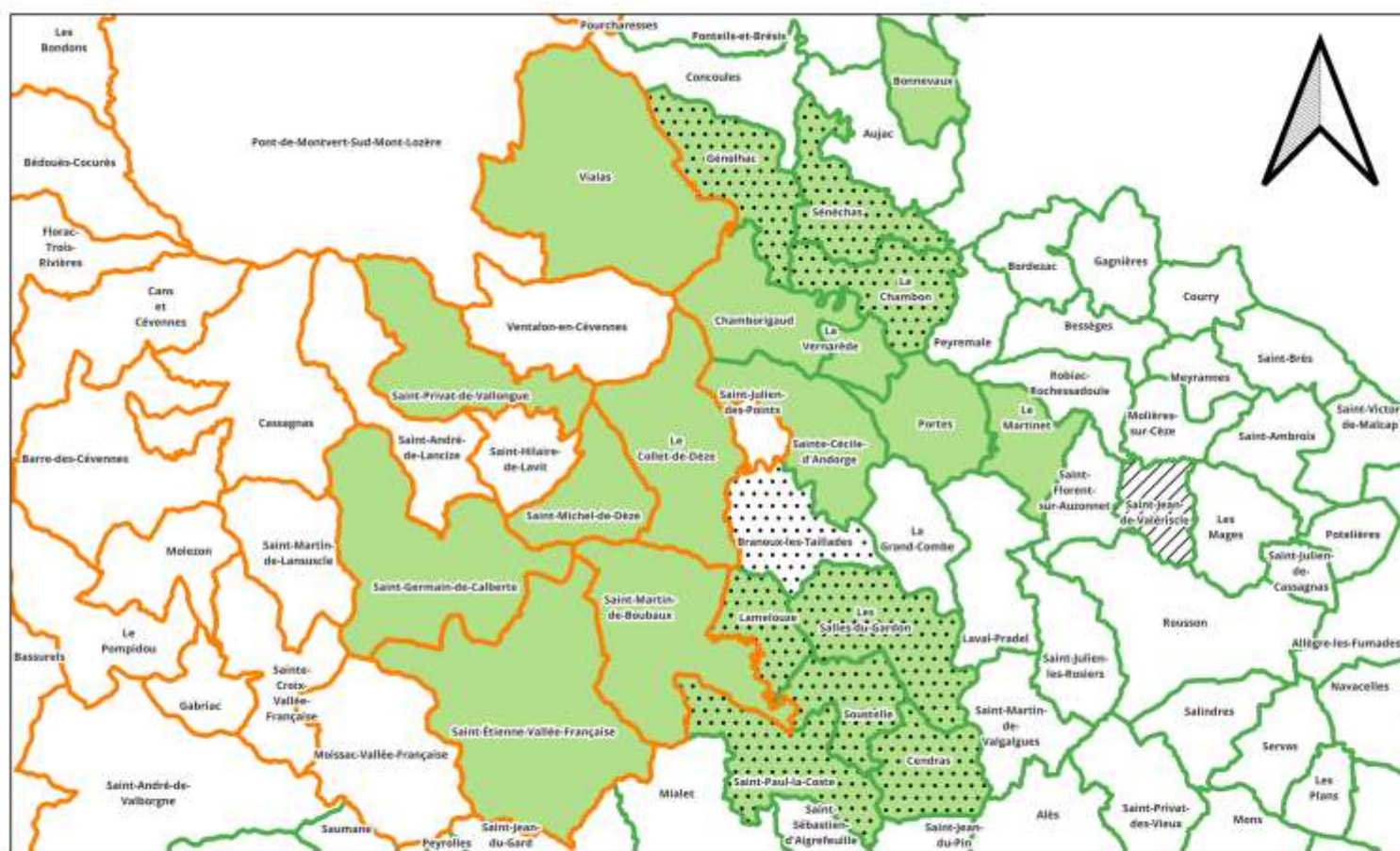
VIE DU SYNDICAT






Ses missions

Depuis le 1er janvier 2022, les compétences du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) se sont étoffées. Il est devenu un syndicat « à la carte » avec 2 compétences : sa compétence historique « MAB » (Man And Biosphere) et la **compétence DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie)**. Il s'agit de penser et de travailler la question du risque incendie selon une approche systémique. A ce jour, nous comptons 9 communes membres pour cette compétence : Branoux-les-Taillades, Cendras, Génolhac, Lamelouze, Le Chambon, Les-

Salles-du-Gardon, Saint-Paul-La-Coste, Sénéchas et Soustelle. Seules des communes gardoises, non adhérentes à un Syndicat DFCI peuvent demander à adhérer au SHVC au titre de la compétence DFCI. La commune de St-Jean-de-Valérisclé rejoindra le SHVC pour la compétence DFCI à compter du 1er janvier 2024. D'autres communes sont en réflexion.

Concernant la compétence MAB, le SHVC compte aujourd'hui 21 communes membres.



-  Département de la Lozère
-  Département du Gard
-  SIVOM SHVC: commune en cours d'adhésion à la compétence DFCI
-  SIVOM SHVC: communes adhérentes à la compétence DFCI
-  SIVOM SHVC: communes adhérentes à la compétence MAB

0 5 10 km

SYNDICAT
HAUTES
VALLÉES
CÉVENOLES
Mai 2023

Son budget

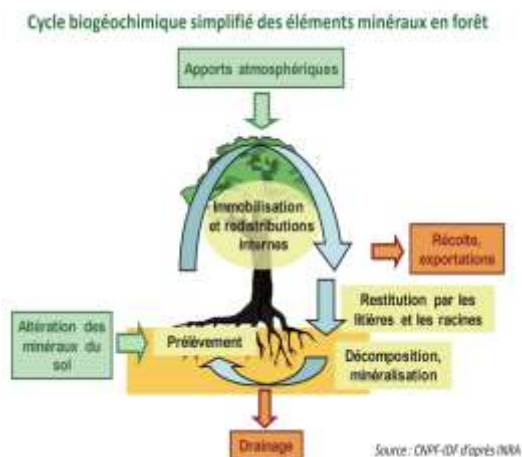
En avril dernier, le comité syndical a voté le compte administratif 2022 ainsi que le budget primitif 2023. La situation financière du SHVC est saine mais reste toutefois fragile. En effet, le SHVC ne prélève pas d'impôts, les recettes qu'il peut percevoir sont essentiellement des subventions qu'il va chercher sur les projets qu'il porte. Cette année, d'importants projets sont programmés : réalisation d'un tiers lieu, travaux de mise aux normes des pistes DFCI, achat d'un véhicule supplémentaire... autant de projets qui nécessiteront sans doute la contractualisation d'un crédit en attendant le versement des subventions promises.

L'eau et ses différents usages

Il existe différents types d'eau : l'eau bleue et verte qui proviennent des précipitations puis l'eau grise qui est l'eau polluée par les processus de production. En effet, selon sa vitesse et le cycle de l'eau, l'eau des précipitations peut être décomposée en deux fractions :

L'eau bleue qui représente environ 40% des précipitations. Elle transite dans les cours d'eau, les lacs et les nappes phréatiques et est captée pour les usages domestiques et agricoles.

L'eau verte qui représente environ 60% des précipitations. Elle est stockée dans le sol et la biomasse. Elle est incorporée dans les plantes par le processus de l'évapotranspiration. En effet, l'eau interceptée par les arbres suit plusieurs trajets pendant la pluie : une partie est interceptée par le feuillage, soit entre 20% et 50% (source : ONF), une partie va directement dans le sol sans toucher les feuilles, une partie s'évapore, une partie s'écoule le long des troncs et, lorsque la capacité de stockage de l'eau par les feuilles est dépassée, une partie s'infiltre dans le sol .



L'eau et la forêt, deux alliés complémentaires

L'eau est un composant essentiel de la photosynthèse et est impliquée dans les processus physiologiques des végétaux. La teneur en eau des végétaux représente jusqu'à 90% de leur poids frais. Pendant la période de végétation, la transpiration d'un peuplement forestier s'élève en moyenne à 20-40 m³ d'eau par hectare et par jour, lorsque les réserves en eau du sol ne sont pas limitantes (ONF).

Quant à la forêt, elle joue plusieurs rôles. Elle permet de lutter contre l'érosion. En effet, la forêt peut retenir jusqu'à 20% de l'écoulement des eaux grâce aux racines des arbres (ONF). Les écosystèmes forestiers contribuent aussi à la régulation du climat via l'évapotranspiration réelle, puis à des processus écologiques et biosphériques (INRAE, UMR SILVA). En forêt, près de 80% des précipitations annuelles retournent sous forme de vapeur dans l'atmosphère via le processus de l'évapotranspiration. La gestion et l'aménagement des bassins versants modulent les flux d'eau en amont et en aval : une tête de bassin boisé produit de l'eau verte en amont (INRAE, UMR Silva).

En effet, les phénomènes de fuites d'éléments minéraux sont limités en forêt. Cela est dû au bon bouclage des cycles biogéochimiques (Cf. figure ci-contre). Ainsi, la forêt pourrait être favorable à la production d'une eau potable et à moindre coût.

La ripisylve : une forêt indispensable et un atout pour la biodiversité

La ripisylve désigne l'ensemble de la végétation qui se développe naturellement aux abords des cours d'eau. Elle peut être constituée de différentes strates : arborescente, arbustive, herbacée, plantes semi-aquatiques. Les ripisylves sont des formations en perpétuelle transformation car elles sont intrinsèquement liées à la dynamique des cours d'eau. Une ripisylve joue des rôles multiples et complémentaires qui participent au bon état du cours d'eau. Elle stabilise les berges et les protège de l'érosion grâce aux racines des arbres aulnes, saules); elle absorbe l'intensité de l'eau pendant les crues; elle améliore la qualité de l'eau par autoépuration; elle forme un corridor écologique pour la faune terrestre et aquatique notamment les amphibiens, les mammifères, les



reptiles, les oiseaux etc; elle limite le réchauffement de l'eau en créant des zones ombragées... Ces écosystèmes sont menacés par une artificialisation des berges (enrochements, digues...), par le réchauffement climatique et l'aggravation des phénomènes météorologiques (inondations, sécheresses). Pour préserver ces écosystèmes fragiles et à la fois très utiles dans ce contexte de bouleversement climatique, il est nécessaire d'adopter une gestion appropriée.



Je m'appelle Gloria OLA. Je suis de nationalité Béninoise. Passionnée par la nature, j'ai œuvré à acquérir des compétences tant sur plan académique que professionnel dans la gestion des espaces naturels et des aires protégées. Ainsi, j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur des Eaux et Forêts (avec une spécialisation en aménagement des forêts) et deux master 2 en écologie. Le premier master 2 m'a permis de me spécialiser dans la gestion des aires protégées et la démarche Man and Biosphere (MAB) de l'UNESCO. Cette démarche permet de concilier les relations entre l'Homme et l'environnement. Le second master 2 m'a permis de me spécialiser dans la modélisation des systèmes écologiques.

Je note plus de trois années d'expériences dans la gestion d'espaces naturels et des forêts, en France (DREAL, DDT, INRAE) et en Afrique (Maroc et Bénin). Depuis le mois de mars 2023, j'occupe le poste de Chargée de mission forêt et innovation au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles. Dans ce cadre, je travaille sur différentes missions telles que :

- ◇ la mise en œuvre des actions du Syndicat inscrites dans la Charte forestière du Pays Cévennes :
 - * les projets de recherche sur le tannin de châtaignier
 - * le projet sur la multifonctionnalité de la forêt
 - * le projet sur l'observatoire des saisons
- ◇ la réalisation des activités sur la DFCI dont la réalisation des travaux d'entretien et de normalisation des pistes DFCI situées sur les communes qui ont adhéré au Syndicat pour cette compétence.
- ◇ La participation aux différentes activités du Syndicat dont notamment la coordination des événements de la saison Biodiversité et Forêt .



DFCI : la Défense des Forêts Contre les Incendies

La France est le 4ème pays européen le plus boisé avec 17 millions d'hectares de forêts sur son territoire métropolitain (Ministère de la Transition Ecologique). Cet espace naturel est menacé par la destruction des habitats, les ravages du feu... Avec plus de 114 départs de feux de forêt l'année dernière (source : base de donnée Prométhée), le département du Gard est fortement exposé au risque d'incendie. La prévention et la maîtrise des feux sont primordiales.

Les collectivités, l'Etat et ses partenaires (le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), les Conseils Départementaux l'Office National des forêts (ONF)) se mobilisent afin de prévenir à la fois le risque incendie et de garantir la protection des populations, des biens et du patrimoine forestier. Ces actions suivent 3 axes principaux :

- ◆ la mise en place d'équipements dans chaque massif sensible en facilitant la surveillance, l'accès et la sécurité des secours et assurer la permanence de l'eau;



- ◆ La mise en œuvre d'un dispositif estival de surveillance et d'alerte qui vise à prévenir les départs de feu, les détecter rapidement et maîtriser les feux naissants (stade initial du feu);
- ◆ Le respect des dispositions réglementaires de protection telles que les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) (Cf. page 7), l'arrêté préfectoral de fermeture de massif (le projet d'arrêté est en cours dans le département du Gard);

Conscient de l'importance de la DFCI et de ses enjeux, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a souhaité exercer une compétence supplémentaire, la compétence DFCI pour les communes qui en font la demande. Aujourd'hui 9 communes adhèrent au SHVC (Cf. la carte en page 4). La commune de Saint-Jean-de-Valérisclle a sollicité le SHVC pour adhérer à compter du 1er janvier 2024.





En France, 10000 hectares de forêts sont détruits et près de 2500 départs de feux sont enregistrés (Entente Valabre). Il est nécessaire d'adopter des stratégies afin de prévenir les risques incendies dans nos forêts.

Conseils en prévention des risques incendies

- Ne stockez pas vos réserves de combustibles (bois, fuel, butane) accolés à la maison;
- **N'opérez aucun brûlage dans la période d'interdiction** (cf. la réglementation relative à l'emploi du feu dans le Gard) ni en cas de vent fort;
- Ne plantez pas de végétaux près des ouvertures de votre domicile et élaguez les arbres qui ombragent votre habitation; ne laissez aucune branche à moins de 3 mètres de la maison;
- Ne jetez pas vos mégots sur la route lorsque vous êtes en voiture;
- Mettez vos déchets verts à la déchèterie au lieu de les brûler chez vous;
- **Laissez les professionnels organiser vos feux d'artifice;**
- Organisez vos barbecues dans un espace dédié, sur une **terrasse plutôt qu'en pleine nature et loin des broussailles** qui peuvent flamber;
- Pensez à débroussailler votre jardin si vous bricolez en plein air. Travaillez loin des espaces sensibles afin de les protéger des étincelles et prévoyez un extincteur pour éteindre le feu immédiatement;
- **Respectez les interdictions d'accès aux massifs forestiers** (cf. sites internet des Préfectures).

Conseils en cas d'incendie déclaré

Autour de votre domicile

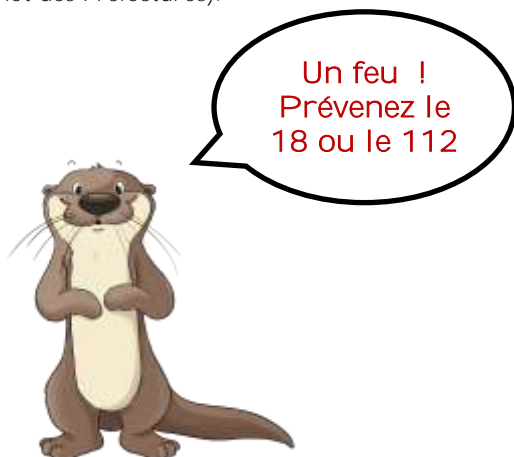
- **N'évacuez que sur décision des sapeurs-pompiers** ou des forces de l'ordre;
- Arrosez les abords de votre maison ainsi que les façades et **conservez un tuyau d'arrosage qui pourra vous servir après l'incendie;**
- Garez les véhicules, vitres fermées contre les façades opposées à la direction du feu;
- **Laissez votre portail ouvert pour faciliter l'accès des secours;**
- Fermez les volets, trappe de tirage de la cheminée, fenêtres, **bouches d'aération et de ventilation;**
- Placez en bas des portes des linges mouillés;
- Mettez un linge humide sur le nez et la bouche pour vous protéger des fumées. Privilégiez les habits en coton;

En voiture

- Si vous le pouvez, cherchez un endroit dégagé pour y stationner;
- Si le front de feu traverse la route, abritez-vous dans votre véhicule, fermez les vitres et allumez vos phares pour être visible des secours;

A pied

- Recherchez un écran de protection comme un rocher ou un mur;
- Placez un linge humide sur le nez et la bouche pour vous protéger des fumées;



Plan de massif (PDM) Pin maritime

Le PDM DFCI est un document de planification relatif à l'aménagement et à l'équipement d'un massif forestier en vue de prévenir les risques d'incendie et de lutter contre eux. L'objectif de ce Plan de massif est d'intégrer dans la stratégie DFCI de nombreuses autres thématiques tels que la sylviculture, le pastoralisme, l'agriculture, les activités de pleine nature en lien avec la préservation du paysage et de la biodiversité. Ces thématiques sont croisées entre elles afin de proposer une straté-

gie transversale où toutes les parties prenantes pourront contribuer à la défense des forêts contre les incendies.

Le PDM Pin maritime Nord et Sud qui se trouve sur le territoire du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, date de 2008. Nous sommes en cours de discussion avec l'Etat et les différentes parties prenantes dudit PDM, afin d'effectuer sa révision complète et de l'adapter au changement climatique.

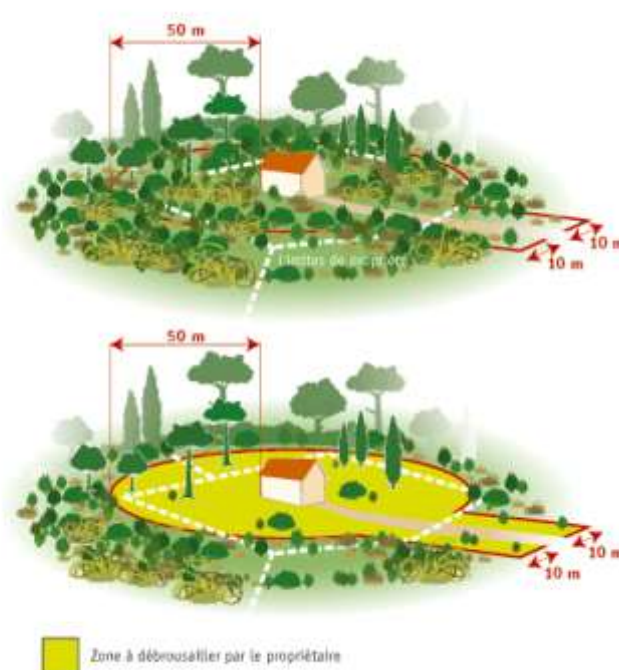
Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. C'est l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature, dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations doivent assurer une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

Les prescriptions techniques fixant les modalités des OLD dans le Gard, sont précisées dans l'arrêté préfectoral n°2012008-0007 du 8 janvier 2013. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur <https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>

Au-delà de la réglementation, il nous apparaît utile de vous inviter à réfléchir aux modalités et périodes de travaux afin de porter le moins possible atteinte à la biodiversité présente dans vos jardins. De plus, la loi n'oblige pas à tout débroussailler dans le périmètre des 50 mètres, alors restons créatifs pour que chacun y trouve son compte !

Enfin, renseignez-vous auprès de vos mairies, certaines organisent des réunions publiques sur ce sujet.



Retour sur la conférence-débat sur les feux de forêt et les OLD

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a organisé, le 9 mai 2023, une conférence sur les feux de forêts à Génolhac. Le Lieutenant-Colonel Eric Guiboud-Ribaud nous a présenté l'organisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 30 et ses missions. Il a aussi fait un retour d'expériences des feux de végétation notamment ceux de Générac et d'Aubais. Enfin il a montré l'importance de la DFCI et des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Ce qu'il faut retenir de la conférence :

- * Il est important de respecter les OLD pour qu'en cas de feu, vous puissiez sécuriser l'intervention des sapeurs-pompiers et sauvegarder votre habitation;
- * Le SDIS met en œuvre un dispositif estival afin de détecter et d'éteindre assez rapidement les feux naissants;
- * Lorsque vous êtes coincé à la maison alors que le massif est en feu, n'évacuez votre logement construit dans les normes, que sur décision des sapeurs-pompiers ou des forces de l'ordre.



L'observatoire des saisons, un outil participatif pour mesurer les effets du changement climatique sur la végétation

L'Observatoire des Saisons (ODS) est un programme qui permet aux citoyens et citoyennes de tout âge de contribuer à la recherche scientifique sur le changement climatique.

Il s'agit d'un programme de sciences participatives. **Que vous débutiez dans l'observation de la nature ou que vous soyez un naturaliste aguerri, vous pouvez participer à ce programme tout au long de l'année en observant la nature qui vous entoure... au fil des saisons !**

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles participe à ce programme depuis 2022. Nous avons choisi deux sites sur la commune de Cendras pour observer deux espèces : le Cerisier (*Prunus avium*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). Ces données sont recueillies et analysées au niveau national par un réseau d'équipes de recherche (CNRS, INRAE...).

Pour participer, rendez-vous sur la page www.obs-saisons.fr.



Retours sur la saison « biodiversité et forêt »

Du mois d'avril au mois de juin de chaque année, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles organise des événements sur les thématiques de la forêt et de la biodiversité. Cette année nous avons réalisé, la projection d'un film, 5 conférences, 10 sorties nature. La particularité cette année est l'organisation de la première édition du Petit Festival du Vivant les 12 et 13 mai 2023 (Cf. pages 16 et 17 du retour sur le festival).



A gauche, visite de l'arboretum de Gérard Bois le 03 juin à Lamelouze

A droite, conférence de Lilliane Delattre le 26 mai à Biosphera à partir de ses photographies d'insectes sur diverses plantes de son jardin gardois pour nous raconter quelques anecdotes sur leur vie quotidienne ainsi que quelques éléments de biologie et éthologie



Projets sur les tannins de châtaignier

Les résultats de la thèse du Dr. Valeriia Karaseva sur les tannins de châtaignier (menée entre 2016 et 2019) ont incité le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles ainsi que ses partenaires à poursuivre les recherches afin de développer de nouvelles voies de valorisation du bois de Châtaignier. Aujourd'hui, le SHVC est engagé dans d'autres projets aux côtés d'acteurs de recherche ainsi que des ardéchois soucieux de l'avenir du châtaignier chez eux également.



Le Syndicat des hautes vallées cévenoles continue d'appuyer le développement agricole en Cévennes. Pour cela, il s'est doté d'une équipe pluridisciplinaire, avec notamment une Chargée de mission Agriculture et Territoire.

Je m'appelle Louisiane Pantel-Jouve, je suis arrivée au syndicat en septembre comme nouvelle Chargée de mission Agriculture et Territoire. Après des études d'agronomie à Nancy puis à Paris, je suis ravie d'appuyer l'agriculture des Cévennes, un territoire engagé et dynamique portant des projets cohérents. En voici un aperçu ci-dessous ! **N'hésitez pas à me contacter pour avoir plus d'informations au 04.66.25.40.69. ou par mail à agriculture@shvc.fr.**



Treilles et Terrasses

Ce programme vise à expérimenter la culture sous treille **comme une solution d'adaptation face au changement climatique**, en particulier pour les maraîchers, et à animer un « réseau treille » autour des treilles, de la pierre sèche, et de la vitiviniculture. **Le projet s'élabore petit à petit par la rencontre d'agriculteurs et chercheurs intéressés par le sujet.**

Côté terrasses, un chantier-école a été organisé en mars avec **l'école des Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS) sur les Bancelles des Calquières à Saint-Germain-de-Calberte**, où une **association s'est montée pour la préservation de ce patrimoine** en partie restauré par le Parc National des Cévennes il y a plus de vingt ans. Douze agriculteurs et porteurs de projets agricoles ont été initiés à la réparation de brèches, au **couronnement, aux fondations, à l'entretien des murs par deux**

formateurs des ABPS pendant trois jours, pour qu'ils puissent appliquer ces bases sur leurs propres terrains et ainsi entretenir les aménagements paysagers cévenols.

Côté treilles, la collaboration avec le syndicat de l'IGP des Cévennes et l'association Fruits oubliés réseau se poursuit pour valoriser les cépages patrimoniaux résistants plantés sur le territoire. Une foire sur ce thème se déroulera à Sainte-Croix-Vallée-Française toute la journée du dimanche 9 juillet. Conférences, dégustations, concours, vente de bouteilles et revues vous seront proposés. La prochaine prévue à Saint-Etienne-Vallée-Française le week-end des 25 et 26 novembre **2023 sera l'occasion de réunir les agriculteurs impliqués dans le projet pour différentes animations sur le thème de la treille.** A suivre !



Projets alimentaires territoriaux

Les PAT ont pour but de faire échanger les différentes **structures (collectivités, associations, entreprises...)** impliquées dans l'alimentation d'un territoire pour mener des actions conjointes cohérentes suite à un diagnostic et une concertation avec les citoyens pour recenser les besoins locaux.

Bonne nouvelle, le Sud Lozère se dote d'un PAT à partir de septembre 2023, orienté sur la précarité alimentaire. Un recrutement est en cours par le PETR. Ce PAT rejoindra celui de Lozère, animé par le Conseil départemental, qui organise les 17 et 18 novembre prochains « **A taable ! Les journées de l'alimentation** », à Mende. Le SHVC suivra certaines actions de ces deux **PAT, tout comme il suit déjà une dizaine d'actions du PAT d'Alès Agglo** : ateliers de transformation collectifs, sylvopastoralisme, transmission des exploitations, adaptation au changement climatique, soutien à l'agroécologie... **Pour l'instant, les sous-groupes se réunissent petit-à-petit pour élaborer chacun un plan d'actions.**

Pôle agri-alimentaire à Saint-Julien-des-Points

L'ensemble des ateliers sont maintenant occupés : brasserie PBC, GIE Castane autour de la châtaigne, abattoir volaille, et atelier de séchage & co. En effet, l'entreprise ITFC Services s'est installée en début d'année pour développer ses activités de recherche et développement sur la conservation de la viande par hyperfréquences, en plus du végétal. Elle compte aussi proposer ses prestations pour les agriculteurs locaux en particulier pour traiter rapidement de gros volumes qui risqueraient d'être perdus face aux aléas sanitaires ou météorologiques.

Atelier de transformation végétal du Pendédès

L'atelier de transformation végétal situé au Col du Pendédès construit par la Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère (CCCML) et loué à la Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA) du Pendédès est utilisé par les agriculteurs pour traiter la châtaigne ou autres fruits pour en faire des confitures, bocaux, jus de fruits, sirops, etc. Victime de son succès, la CUMA a vu son nombre d'adhérents et d'utilisateurs quasiment décuplé, rendant le bâtiment inadapté à ses usages. Chaque année, ce sont 45 tonnes de châtaignes transformées et 20 000 litres de jus de pomme confectionnés. Le bâtiment doit être agrandi et les procédés doivent être revus pour répondre à la demande grandissante et réduire l'utilisation d'eau et d'énergie. Des essais sont en cours avec ITFC Services pour adapter les techniques d'épluchages, de cuisson et de stérilisation de la châtaigne. La CCCML a fait réaliser des plans par un cabinet d'architectes et prévoit l'extension du bâtiment après la saison des châtaignes, durant l'hiver et le printemps 2023-24.



SLAC : Structure Locale d'Abattage Coopératif

Le projet d'abattoir mobile se précise de plus en plus. Après l'achat d'une remorque d'abattage par six éleveurs à l'automne dernier, l'étude se poursuit pour l'aménagement du site à Sainte-Croix-Vallée-Française. Adossé à un atelier de découpe et transformation, l'abattoir local permettra soit d'abattre des petits ruminants directement à la ferme grâce à un caisson d'abattage, et de finir la découpe à Sainte-Croix, soit d'effectuer l'ensemble dans la remorque à Sainte-Croix. Pour l'instant, les éleveurs se concentrent sur l'aménagement à Sainte-Croix, mais à terme le pôle de Saint-Julien-des-Points et un site à Florac sont visés pour être au plus près des élevages et ainsi, réduire le transport des animaux pour limiter leur stress,

Transmission des exploitations agricoles

Le « groupe Transmission du PAT » s'est déjà réuni plusieurs fois depuis l'année dernière, où Alès Agglo, la Chambre d'agriculture du Gard, l'Addearg, Terre de liens, Relance Cévennes, Agir 30 et le SHVC collaborent pour sensibiliser et encourager la transmission des exploitations agricoles, un sujet crucial pour faire perdurer l'agriculture. En 2020, sur le territoire d'Alès Agglomération, un tiers des fermes ont un.e chef.fe d'exploitation qui a plus de 60 ans. Pourtant, seulement 7% de ces exploitations ont identifié leur repreneur (RGA 2020). Cette année, le sous-groupe prévoit plusieurs actions de sensibilisation auprès des élus et de la population (documentation, formations, théâtre forum, repérage...). Elu.es du territoire, devenez sentinelles de la transmission en l'abordant avec les agriculteurs et agricultrices de votre commune !



Vers une autonomie énergétique

L'année 2022 aura été un révélateur de la crise énergétique à laquelle devra faire face la France dans les décennies à venir. Le retour de la guerre en Europe, combiné à un été particulièrement chaud et sec qui a permis une prise de conscience palpable des changements climatiques présents et à venir, s'est accompagné d'une tension importante sur les approvisionnements en pétrole et en gaz. La hausse brutale des prix de l'énergie a mis les ménages et les collectivités en difficulté et oblige à changer nos habitudes et à nous tourner vers des sources d'énergies renouvelables.

Déjà engagées dans l'Agenda 21 et dans l'Agenda 2030, de nombreuses communes du périmètre du Syndicat des hautes vallées cévenoles avaient anticipé ces changements ou étaient en train de mettre en place de nouvelles installations afin de tendre vers un territoire autonome en énergie et donc résilient aux troubles géopolitiques et aux changements climatiques.

C'est dans ce contexte que je suis arrivé au Syndicat en février 2023, après plus de 30 ans d'enseignement de la physique-chimie, de l'informatique et des sections européennes et plus de dix ans dans l'association Science on Stage où j'ai coordonné de nombreux projets pédagogiques européens, en particulier en lien avec les 17 objectifs de développements durables de

l'ONU. Mon rôle sera d'apporter mon aide aux communes pour la mise en place de leurs projets, par une vision globale et à long terme des enjeux énergétiques.

Nos petites localités ont tout intérêt à unir leurs efforts pour parvenir à se rendre visibles auprès d'organismes comme l'AREC, l'ADEME ou la Région Occitanie et obtenir ainsi des financements pour des projets qui pourront bénéficier à l'ensemble des habitants des vallées cévenoles.

Mais les efforts en matière de transition énergétique passent aussi par l'engagement des citoyens et c'est pour cela que nous allons relancer la création du Conseil Citoyen qui avait été mis à l'arrêt par la pandémie de Covid. Pour eux nous avons également organisé des réunions publiques et fait appel aux associations comme Eco'Loge Toit et aux services de Rénov'Occitanie qui peuvent aider les particuliers à obtenir des financements pour isoler leurs logements ou s'équiper en panneaux solaires photovoltaïques.



Jean-Luc Richter
Chargé de mission Transition
énergétique

Le bois, une énergie d'avenir ?

Les belles forêts cévenoles sont une attraction essentielle pour le tourisme et le bien-être des habitants, et ce sont également des ressources importantes en énergie de proximité. Plusieurs communes de notre périmètre, dont Cendras, Vialas ou Sénéchas (pour ne citer que les réseaux les plus récents), l'ont bien compris et ont mis en place des réseaux de chaleur alimentés par des chaudières à biomasse alimentées en bois local déchiqueté. Si l'on peut regretter que les chaudières soient de fabrication étrangère, en l'absence de producteur français, ces communes ont mis en place une filière d'approvisionnement entièrement cévenole.

Le bois provient des forêts communales (ou de forêts privées grâce à des accords avec des propriétaires) de nos vallées; le déchiquetage du bois est effectué sur place et l'entretien quotidien est effectué par des personnels des communes. Grâce à ces installations, les communes ont pu diminuer très fortement leurs dépenses énergétiques, tout en limitant à l'extrême les émissions de CO₂ par une gestion raisonnée des forêts et un plan pluriannuel de plantation ou de régénération qui vient recapter les émissions des combustions.



Ces installations sont un bon complément aux installations solaires durant les périodes froides et contribuent à la création d'une autonomie énergétique du secteur en complément des travaux d'isolation des bâtiments.

Cependant, restons prudents et mesurés : le bois ne pourra pas être à lui seul la solution à la crise énergétique et climatique. Nous devons rester raisonnables et penser durablement la gestion de cette ressource, qui dans un contexte de réchauffement sera, elle aussi, impactée. Avant de trouver des solutions de substitution aux énergies fossiles, travaillons ensemble à réduire nos sources de consommation !



Local chaudière sous la mairie de Vialas

Centrale solaire villageoise citoyenne



Une vue possible de la commune après travaux par Naseem Ait-Khelifa | Alice Picur | Enzo Rigoni –IMT Mines Alès

Le très dynamique maire de Saint-Michel-de-Dèze, Michel Bonnet, entouré d'une équipe volontaire et bien organisée, s'est lancé dans un ambitieux projet de transformation de sa commune. Déjà pionnière dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et d'un réseau de chaleur biomasse, la

commune ambitionne d'étendre la production d'énergie à l'ensemble du village.

Ce projet va s'appuyer sur la SAS Cévennes Durable et vise à mettre en commun toutes les toitures bien exposées au soleil de façon à alimenter l'ensemble des bâtiments en autoconsommation photovoltaïque.

Pour financer les études techniques et la réalisation du projet, la commune de Saint-Michel-de-Dèze, en partenariat avec le Syndicat des hautes vallées cévenoles, Cévennes Durable et la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère, a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie au mois d'avril 2023.

Parallèlement, Saint Michel-de-Dèze va démarrer de grands travaux de raccordement de la commune au réseau d'épuration des eaux, refaire les adductions, réaménager la rue principale et changer les éclairages. Ce chantier important sera suivi d'une modernisation de l'hôtel-restaurant, de l'aménagement du centre-bourg avec la construction de nouveaux locaux commerciaux et de la création d'une maison de répit et d'un lotissement.

Rencontre avec l'AREC

Le 18 avril dernier, Yannick Louche, Président du SHVC, Emilie Brès, Directrice du SHVC et Jean-Luc Richter, Chargé de mission transition énergétique au SHVC, rencontraient Stéphane Péré, directeur général de l'AREC Occitanie, et Patrice PRAT, dirigeant d'OCYRES. L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) soutient les collectivités dans leurs projets de transition énergétique (rénovations de bâtiments, énergies renouvelables, mobilité durable...) en apportant une expertise, en aidant au montage des dossiers, en fournissant une ingénierie financière et en suivant la mise en œuvre jusqu'à l'exploitation.

Nos deux entités souhaitent mettre en place un partenariat qui permettra, outre les aides aux collectivités cévenoles dans leurs projets de transition énergétique, de mettre en place des plans d'aide aux précaires énergétiques et de développer la mutualisation des projets locaux.

Pour les particuliers, l'AREC est à l'origine du service public régional Rénov'Occitanie qui est un service d'accompagnement pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Saison Energie-Climat 2023

Les animations que nous avons organisées pour notre saison « énergie-climat » 2023, de janvier à mars, ont été un succès et ont attiré un très large public. Après un retour d'expérience, à Sénéchas, sur l'éclairage public solaire et le réseau chaleur bois le 26 janvier, la rencontre avec Julia Brès, Docteure en climatologie originaire de Soustelle sur le thème « Liens climat-végétation au cours du temps, a rempli la salle de conférence de Biosphera. Quelques jours plus tard, c'est la salle polyvalente de l'Affénadou, à Portes, qui faisait salle comble sur le thème de l'écohabitat.

Début mars nous avons organisé deux réunions d'information sur la rénovation énergétique avec la participation du guichet Rénov'Occitanie et d'Eco'loge Toit. Une nouveauté cette année a été l'organisation d'une course en auto-stop sur le parcours Alès/Saint Jean-du-Gard/Saint-Paul-La-Coste/Alès. Huit équipes ont participé avec une victoire éclatante de l'équipe de l'association La Clède, dans un grand moment de convivialité et de rencontres intéressantes entre les auto-stoppeurs et leurs chauffeurs. Nous envisageons déjà de renouveler cette expérience.

Enfin, la saison s'est clôturée sur la visite du nouveau réseau de chaleur bois de Vialas et l'inauguration de la centrale photovoltaïque du pôle agrialimentaire de Saint-Julien-des-Points.

Connaître pour mieux protéger : les inventaires de la faune

Les reptiles et les amphibiens

Le 10 et 11 mai dernier, sur proposition du Parc National des Cévennes, le SHVC a organisé et participé à un inventaire herpétologique (reptiles) et amphibiens pour compléter un manque de données sur la vallée du Galeizon.

La soirée du 10 mai a été consacrée à la recherche d'amphibiens sur plusieurs mares (Bassin au domaine de Bayssac, au Thieure et au Joncas ainsi que des mares à Mandajors). **L'équipe a pu observer plusieurs larves de salamandre, des tritons palmés, grenouilles rieuses et crapauds épineux.**

Le lendemain c'était les reptiles ! Avec de belles rencontres : au Gournezou (commune de St-Martin-de-Boubaux), rencontre avec un lézard ocellé et un lézard catalan. Cette espèce semble remonter de plus en plus dans les Cévennes avec l'augmentation des températures. **Au Martinet (commune de St-Paul-La-Coste)** cette fois, plusieurs lézards des murailles et une couleuvre vipérine.

Ces inventaires étaient ouverts aux membres de l'Observatoire scientifique du territoire. Si vous aussi vous souhaitez participer à cet Observatoire, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Carola Arndt , animatrice du réseau par mail à eedd@shvc.fr.

Si vous aussi, vous faites des observations, n'hésitez pas à nous transmettre vos données !



Lézard vert—© PNC - Caroline Devevey 2023

Les odonates

Les inventaires conduits ces dernières années ont révélé une véritable richesse et donc ont une forte responsabilité en termes de **préservation des odonates (= libellules) sur les vallées de la Cèze, du Luech et du Galeizon. Afin d'évaluer les dynamiques de populations relatives aux espèces à enjeux, (dites « d'intérêt communautaire ») le SHVC a mis en place un protocole de suivi, qui sera reconduit jusqu'en 2026. Cette années, les inventaires ont eu lieu les 6, 7 et 8 juin. Il reste encore 6 jours de prospections d'ici fin juillet. Certaines dates sont ouvertes aux habitants. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Carola Arndt , animatrice du réseau par mail à eedd@shvc.fr.**

Les habitants locaux comme « sentinelles » sur le territoire

Avec l'Observatoire Scientifique du Territoire, mis en place en 2008 sur la Vallée du Galeizon, le SHVC ambitionne de collecter des données naturalistes tout en impliquant les habitants de la vallée. Il invite des observatrices et observateurs bénévoles à participer aux inventaires naturalistes menés par les chargés de mission Natura 2000 du SHVC ou par des partenaires comme le Parc national des Cévennes ou le Département du Gard.

Au-delà des suivis scientifiques, des rencontres et ateliers permettent de découvrir différents outils numériques et observatoires de sciences **participatives afin d'explorer, d'identifier ou de compter la**



Découverte de l'observatoire « Oiseaux de nos jardins » coanimée avec la LPO du Gard

biodiversité qui nous entoure. Ainsi les habitants locaux **multiplient les forces d'observation afin de découvrir des endroits et des espèces mal connus...**

L'observatoire est ouvert à toute personne intéressée, aucune connaissance préalable n'est requise. Vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion en écrivant un e-mail à eedd@shvc.fr

Suite à votre inscription, vous recevrez par mail, tout au long de **l'année, les dates des sorties naturalistes, stages et ateliers que nous organiserons. La majorité des sorties sont gratuites. Il n'y a aucune obligation de participation.**

Les animations Natura 2000



Pipistrelle de kuhl
© Benjamin Allegrini

Des propriétaires à Saint-Martin-de-Boubaux s'engagent en faveur des chauves-souris !

Avec le soutien de Jean-Pierre Michelet, adjoint au maire de Saint-Martin de Boubaux, le chargé de mission Natura 2000 du Galeizon (Emilien Fauchier) a organisé deux jours de visite chez des habitants de la commune afin de les sensibiliser au cycle de vie des chauves-souris.

de réelles actions grâce au volontariat des propriétaires. Ils **s'engagent alors à ne pas modifier le milieu de vie de ces animaux** et à consulter le SHVC si toutefois des travaux étaient nécessaires.

C'est 6 conventions supplémentaires qui ont été signées ! Merci aux signataires pour leur engagement !

Par ailleurs, le contact pris auprès du groupe d'entraide « Les travaux du Lundi » donnera lieu prochainement à une animation qui portera sur les bonnes pratiques en faveur des chiroptères lors de travaux dans le bâti.

Ces visites ont aussi pour but de motiver les propriétaires à **s'engager dans la préservation de ces espèces qu'ils abritent** chez eux, par le biais des conventions appelées « convention refuge ». Cet outil mis en place en partenariat avec le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon permet au SHVC de réaliser

Les sorties botaniques de la Haute Cèze

Tout comme les précédentes années, le SHVC a organisé des sorties botaniques de printemps, afin de faire découvrir aux habitants du site Natura 2000 de la Haute Cèze les **richesses que renferme la flore cévenole**. Animées par Prune Pellet, de l'association Racines de Terriens, et par Noëlle Reynaud, ces sorties ont mobilisé un total de 60 participants, dans les communes de Vialas, Chamborigaud, Génolhac, et Pontetils-et-Brésis.

En outre, le chargé de mission Natura 2000 (Juan Pablo Rodriguez) a animé, le 6 avril, un atelier sur le rôle écologique des prés et sur leur entretien écologique. Cet atelier, organisé par Cévennes Tourisme, s'adressait aux hébergeurs du territoire désireux de **s'engager sur une démarche écoresponsable, avec une matinée en salle à Génolhac, suivie d'une après-midi sur le terrain, à Martinenches, sur la commune de Sénéchas.**



Hélicoptère d'épaves dans le Galeizon



Lors des inondations de 2002, le Galeizon avait emporté dans son lit deux véhicules. Ces épaves étaient depuis coincées dans les gorges du Galeizon.

Dans le cadre du label « Sites Rivières Sauvages », l'EPTB des Gardons a organisé l'hélicoptère de ces 2 épaves. L'évènement a bénéficié d'un financement de l'EPTB Gardons, du Département du Gard et du Département de la Lozère.



Le Petit festival du vivant



Les 12 et 13 mai, à Cendras, s'est tenue la première édition du Petit Festival du vivant -*Retisser nos liens avec la nature*. Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, les **Écologistes de l'Euzière** et **Sauramps Librairie** se sont associés pour organiser cet événement célébrant le monde vivant qui nous entoure et les liens qui nous unissent à lui. La démarche du Petit Festival du vivant, foisonnante et sensible, joyeuse et nécessaire, entend aider à repenser notre rapport à nos milieux de vie et aux non-humains qui les peuplent. Durant deux jours, les participants, petits et grands, ont **recréé de l'interaction et de l'intimité avec le vivant et grâce à des sorties et ateliers** au contact de la nature, à des expositions et à des échanges qui questionnent notre rapport au monde.

Avec une première journée dédiée aux scolaires (vendredi 12 mai) et une seconde, ouverte à tous (samedi 13 mai), le Petit Festival du vivant ambitionne de faire date et **d'être pérennisé dans les années à venir**.



Affiche de l'événement © SHVC

Vendredi 12 mai : La journée des scolaires

Les enfants des écoles de Cendras, Aujac, La Vernarède, Les-Salles-du-Gardon et Vialas ont participé à des activités découverte autour des thèmes de la rivière, de la forêt, des oiseaux, du jardin ou encore des animaux sauvages. À midi, un espace de jeux libres a été aménagé. Les enfants ont pu participer à des parcours sportifs, des ateliers créatifs ou des **lectures de contes sous un très beau soleil**. Pour finir la journée, ils ont pris la pose devant l'œuvre collective qu'ils ont réalisée au cours de la journée. Ils sont repartis ravis et certains ont pu revenir le lendemain avec leurs familles pour la journée du 13 mai.



© Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles



Retisser nos liens avec la nature



© Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Samedi 13 mai : La journée pour tous

Le samedi, les visiteurs sont venus en nombre pour participer aux animations et flâner autour des stands de nos intervenants.

Les balades botaniques, ornithologiques et entomologiques ont fait le plein de curieux et curieuses, adeptes des sorties naturalistes. Les ateliers créatifs et les jeux ont attiré les familles venues profiter d'un soleil inattendu. Les lectures chuchotées et le parcours pieds nus ont éveillé les sens de chacun en les reconnectant, l'espace d'un instant, avec la nature. Alain Renaux et Raymond Achilli sont venus présenter leur film *Le bien-être en herbes* lors d'une projection-débat. Et tous ont pu profiter des différents stands de nos intervenants, de la buvette, des bons petits plats du food truck de Marie Audigier et de la table ronde qui a clôturé cette belle journée. Toutes générations confondues, les participants ont pu retisser des liens avec la nature et en apprendre plus sur elle et sur sa préservation.

Le Petit Festival du vivant a aussi été l'occasion de dévoiler en avant-première *l'Atlas de la Flore patrimoniale du Galeizon - Une vallée méridionale d'exception du Parc national des Cévennes*. Emilie Brès, directrice du SHVC et Emeric Sulmont, garde moniteur du PNC ont présenté la genèse du projet et le processus d'écriture de ce livre, fruit du travail et de la longue collaboration entre le parc, le syndicat et les habitants de la vallée.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes venues ce jour-là pour célébrer avec nous le vivant et les liens qui nous unissent. Un grand merci à l'ensemble des intervenants qui ont fait de ces deux jours une réussite et qui ont partagé avec générosité leur passion de la nature au public. Un grand merci aux Ecologistes de l'Euzière et à Sauramps Librairie venus il y a quelques mois nous proposer ce projet un peu fou ainsi qu'à Caroline et Dyssane pour leur implication dans ce projet!



Une deuxième animatrice nature pour Biosphera

Arrivée au SHVC en mars 2022, Carola Arndt a remplacé Céline Barron en tant qu'éducatrice à l'environnement pendant son congé maternité. Depuis début 2023, elle complète l'équipe pédagogique de Biosphera afin de répondre aux demandes croissantes du territoire en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable.



Céline Barron et Carola Arndt

De belles journées passées avec les élèves du territoire

Pour cette année scolaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir déjà plus de 500 élèves autour des thèmes de l'eau, des pollinisateurs et de la plantation d'une haie mellifère.

En janvier dernier, en partenariat avec la mairie de Cendras et le Parc national des Cévennes, deux classes de l'école primaire de Cendras ont participé à la plantation d'une haie mellifère à l'entrée de l'école. Lors d'une après-midi animée par les éducatrices à l'environnement du SHVC, les élèves ont non seulement mis les mains à la terre mais se sont aussi intéressés aux rôles écologiques de la haie et aux animaux qui la fréquentent !

Les pollinisateurs étaient également à l'honneur lors des accueils de scolaires via notre offre « un jour à Biosphera ». Contes, chasse aux insectes, ateliers et observations étaient au rendez-vous.

Les animations avec la classe de CM 1 / CM 2 de Génolhac dans le cadre de l'ATE (Aire Terrestre Educative) ont également repris avec des animations sur les oiseaux, les insectes et les chauves-souris.



Offre pédagogique 2023 - 2024

« Un jour à Biosphera » ça continue !

Pour rappel, l'animation « Un jour à Biosphera » se déroule, comme son nom l'indique, sur une journée à Biosphera à Cendras. Au programme : visite commentée de l'espace muséographique suivie, en fonction des thématiques : d'ateliers, de visionnage de films, de balades en forêt ou au bord de l'eau, d'activités créatives...

Pour la nouvelle année scolaire le choix concernant les thématiques s'étoffe avec des animations autour des castors, des oiseaux, des déchets et des Objectifs du Développement Durable.

Cette offre s'adresse aux écoles, collèges et centres de loisirs du territoire.

C'est également la reprise des projets pédagogiques !

Nos projets pédagogiques (5 animations échelonnées sur l'année scolaire) que nous proposons aux écoles primaires sur le territoire du SHVC vont reprendre avec 3 thématiques au choix : l'eau, les pollinisateurs ou les déchets.

Pour plus d'informations, Carola et Céline se feront un plaisir de vous renseigner directement à Biosphera pendant les heures d'ouverture, par téléphone au 04.66.07.39.25. par mail à animation@shvc.fr

Nos enfants, des Ambassadeurs des Rivières Sauvages des Cévennes

Seulement 7 % des masses d'eau en France peuvent être considérées comme en « très bon état écologique », c'est la conclusion de l'inventaire national réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Le label « Site Rivières Sauvages » est un outil de conservation qui permet d'accompagner les acteurs d'un territoire dans la préservation de leurs rivières en harmonie avec les activités de la vallée. Aujourd'hui, 33 cours d'eau sont labellisés « Site Rivières Sauvages ». Nous avons la chance d'en avoir 3 sur notre territoire : le Galeizon, labellisé depuis 2018, ainsi que le Rieutort et la Gourdouze depuis l'année dernière.

Le Réseau Rivières Sauvages œuvre pour mettre en valeur ces derniers joyaux d'eau courante, notamment en proposant chaque année un programme pédagogique qui ambitionne d'amener les jeunes générations à devenir de véritables ambassadeurs de leur rivière.

Dans ce cadre, 7 classes du territoire ont participé ce printemps à des journées de sensibilisation autour de la thématique de l'eau, animées par les éducatrices à l'environnement du SHVC. Lors des ateliers d'écriture en bord de rivière, les enfants ont rédigé et mis en forme des acrostiches et des haïkus*.



L'école de Malataverne au bord du Galeizon

Quelques pépites de leurs œuvres seront exposées à Biosphera à partir du mardi 20 juin. L'exposition montrera jusqu'à fin septembre les résultats de toutes les classes participant cette année au programme pédagogique sur les différentes Rivières Sauvages de France.

*Haïku : Poème classique japonais de dix-sept syllabes réparties en trois vers.



L'école de Vialas au bord du Rieutort



Haïku d'un élève de l'école des Salles-du-Gardon

Démocratie participative : à vous de jouer !

En 2020, le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) avait lancé une consultation citoyenne dans le MAG Biosphère n°42 **autour des enjeux d'agriculture, alimentation, circuits courts, transition énergétique, mobilité, services de proximité, eau, forêt, biodiversité, sciences participatives et éducation à l'environnement. Vos réponses ont été nombreuses et très intéressantes** et nous souhaitons aller plus loin en mettant en place un comité citoyen local où vous pourriez vous exprimer plus régulièrement et vous engager davantage.

Aujourd'hui, nous sommes enfin en mesure de concrétiser ce projet et nous prévoyons une première réunion au début de l'automne 2023. Il s'agira de définir ensemble les modalités de

fonctionnement, de gouvernance, les sujets ou projets qui pourraient être développés à travers ce comité citoyen.

Le SHVC est un « outil » au service du territoire. Il joue un **rôle important de conseil, d'animation, et de prospective pour le territoire**. Ce comité citoyen sera soutenu par le SHVC qui aidera à sa structuration, lui apportera son aide logistique et son expertise. La suite sera à écrire ensemble !



Inscription au Comité Citoyen

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie des vallées cévenoles ? Vous êtes ouvert, curieux, créatif et prêt à **partager vos idées avec d'autres citoyens** ? Vous êtes intéressés par des actions locales qui ont du sens ?

Alors, venez participer au Comité Citoyen mis en place par le Syndicat des hautes vallées cévenoles dont la première **réunion aura lieu au début de l'automne 2023 à Biosphera (Cendras)**.

Cette participation est ouverte aux habitants (non élus municipaux) des communes adhérentes à la compétence MAB au SHVC : Bonnevaux, Cendras, Le Chambon, Chamborigaud, le Collet de-Dèze, Génolhac, Lamelouze, le Martinet, Portes St Cécile **d'Andorge**, St-Etienne-Vallée-Française, St-Germain-de-Calberte, St-Martin-de-Boubaux, St-Michel-de-Dèze, St-Privat-de-Vallongue, St-Paul-la-Coste, les Salles-du-Gardon, Sénéchas, Soustelle, La Vernarède et Vialas.



Vous pouvez vous inscrire

- Par téléphone au 04 28 70 82 20
- Sur le site internet de Biosphera, page contact en précisant comme sujet « comité citoyen »
- En remplissant le formulaire ci-contre et en l'envoyant à **l'adresse** :
Syndicat des hautes vallées cévenoles
Place Roger Assenat, 30480 Cendras

Je souhaite participer au comité citoyen du SHVC :

Nom :

Prénom :

Commune :

E-mail :

Tél :

Conformément à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles, nous nous engageons à ne pas transmettre ces informations, à les utiliser uniquement dans le cadre du comité citoyen du SHVC et à les supprimer sur simple demande de votre part.

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Directeur de publication : Yannick Louche

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Carola Arndt, Céline Barron, Émilie Brès, Emilien Fauchier, Dyssane Latapie, Louisiane Pantel-Jouve, Gloria Ola, Jean-Luc Richter, Annabelle Serain, Juan Pablo Rodriguez

Relecture : Jean-Pierre Michelet Impression : Impact Imprimerie - 2000 exemplaires



Retrouvez-nous sur Facebook : Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

